



Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du fleuve Sénégal

RIOB

Dakar - 21 janvier 2010

Tamsir NDIAYE (OMVS) – Jean-Marc PHILIP (SCP)

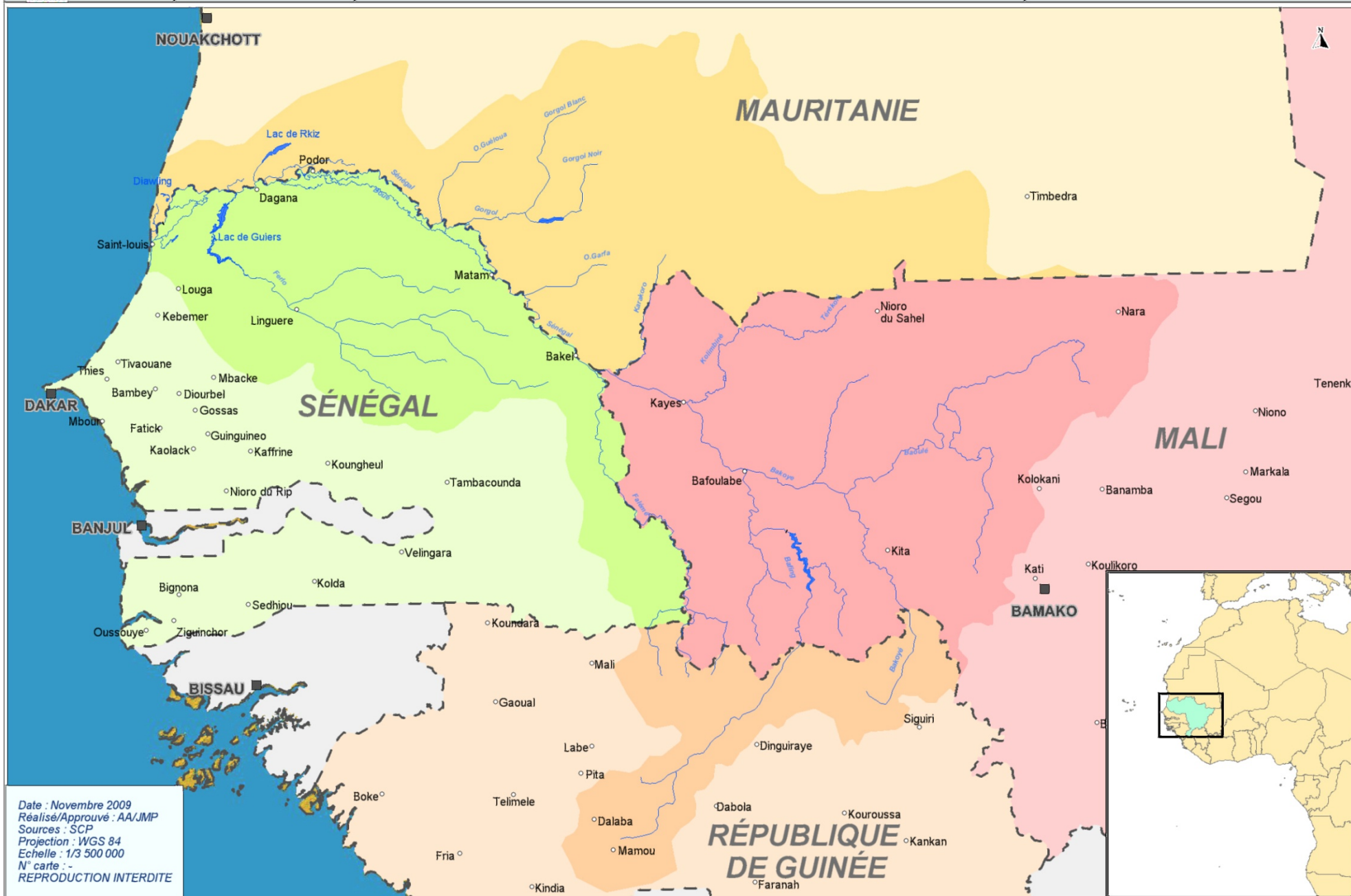




OMVS
Organisation pour
la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal

Schéma Directeur d'Aménagement
et de Gestion des Eaux (SDAGE)
du fleuve Sénégal

SITUATION DU BASSIN D'ETUDE



Date : Novembre 2009
 Réalisé/Approuvé : AA/JMP
 Sources : SCP
 Projection : WGS 84
 Echelle : 1/3 500 000
 N° carte : -
 REPRODUCTION INTERDITE

Les objectifs poursuivis



Avoir une vision globale partagée
du développement du bassin
et de l'usage des ressources en eau



Concilier le développement des activités humaines
avec la gestion équitable et durable des milieux



Se projeter en 2025 pour orienter
la mobilisation des ressources,
au travers d'un programme de mesures
encadré par des orientations fondamentales





Etat des lieux

7 schémas sectoriels

Élaboration du schéma directeur

Partagés aux échelles locale, nationale et régionale

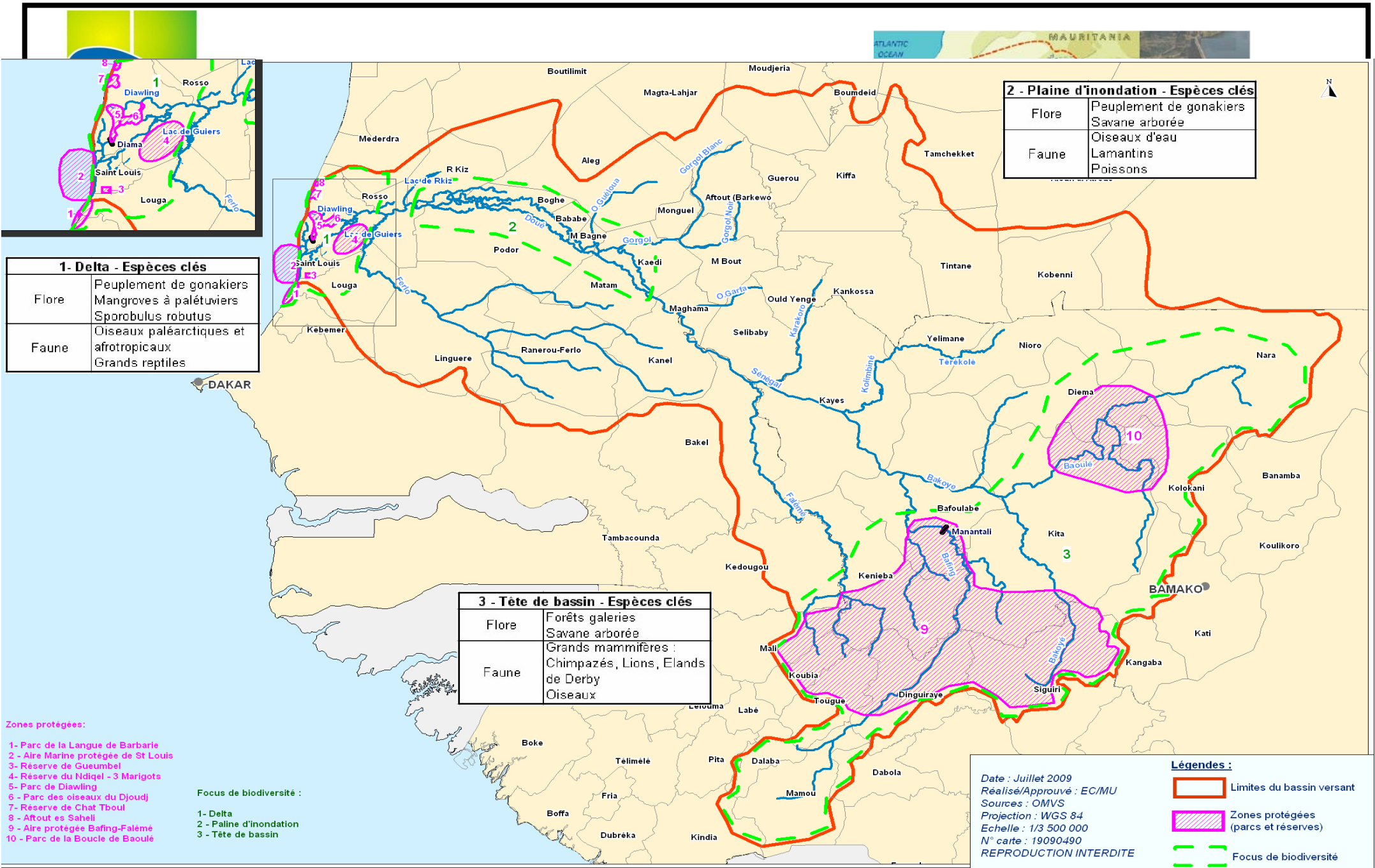
L'approche multisectorielle de l'état des lieux



les ressources naturelles, qui conditionnent l'ensemble des activités humaines : biodiversité, ressources en eau, sol, qualité de l'eau

les activités économiques, qui sont à la fois dépendantes des ressources naturelles et susceptibles de les impacter : agriculture, élevage, foresterie, mines et industries, pêche, énergie, commerce et tourisme.

les services aux populations : alimentation en eau potable, assainissement, santé, transport, politiques foncières).



1 - Delta - Espèces clés

Flore	Peuplement de gonakiers Mangroves à palétuviers <i>Sporobolus robutus</i>
Faune	Oiseaux paléarctiques et afrotropicaux Grands reptiles

2 - Plaine d'inondation - Espèces clés

Flore	Peuplement de gonakiers Savane arborée
Faune	Oiseaux d'eau Lamantins Poissons

3 - Tête de bassin - Espèces clés

Flore	Forêts galeries Savane arborée
Faune	Grands mammifères : Chimpazés, Lions, Elands de Derby Oiseaux

- Zones protégées:**
- 1- Parc de la Langue de Barbarie
 - 2 - Aire Marine protégée de St Louis
 - 3- Réserve de Gueumbel
 - 4- Réserve du Ndiqel - 3 Marigots
 - 5- Parc de Diawling
 - 6 - Parc des oiseaux du Djoudj
 - 7- Réserve de Chat Tboul
 - 8 - Aftout es Saheli
 - 9 - Aire protégée Bafing-Falémé
 - 10 - Parc de la Boucle de Baoulé

- Focus de biodiversité :**
- 1- Delta
 - 2 - Paline d'inondation
 - 3 - Tête de bassin

Date : Juillet 2009
 Réalisé/Approuvé : EC/MU
 Sources : OMVS
 Projection : WGS 84
 Echelle : 1/3 500 000
 N° carte : 19090490
 REPRODUCTION INTERDITE

- Légendes :**
- Limites du bassin versant
 - Zones protégées (parcs et réserves)
 - Focus de biodiversité



OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

Les premiers enseignements

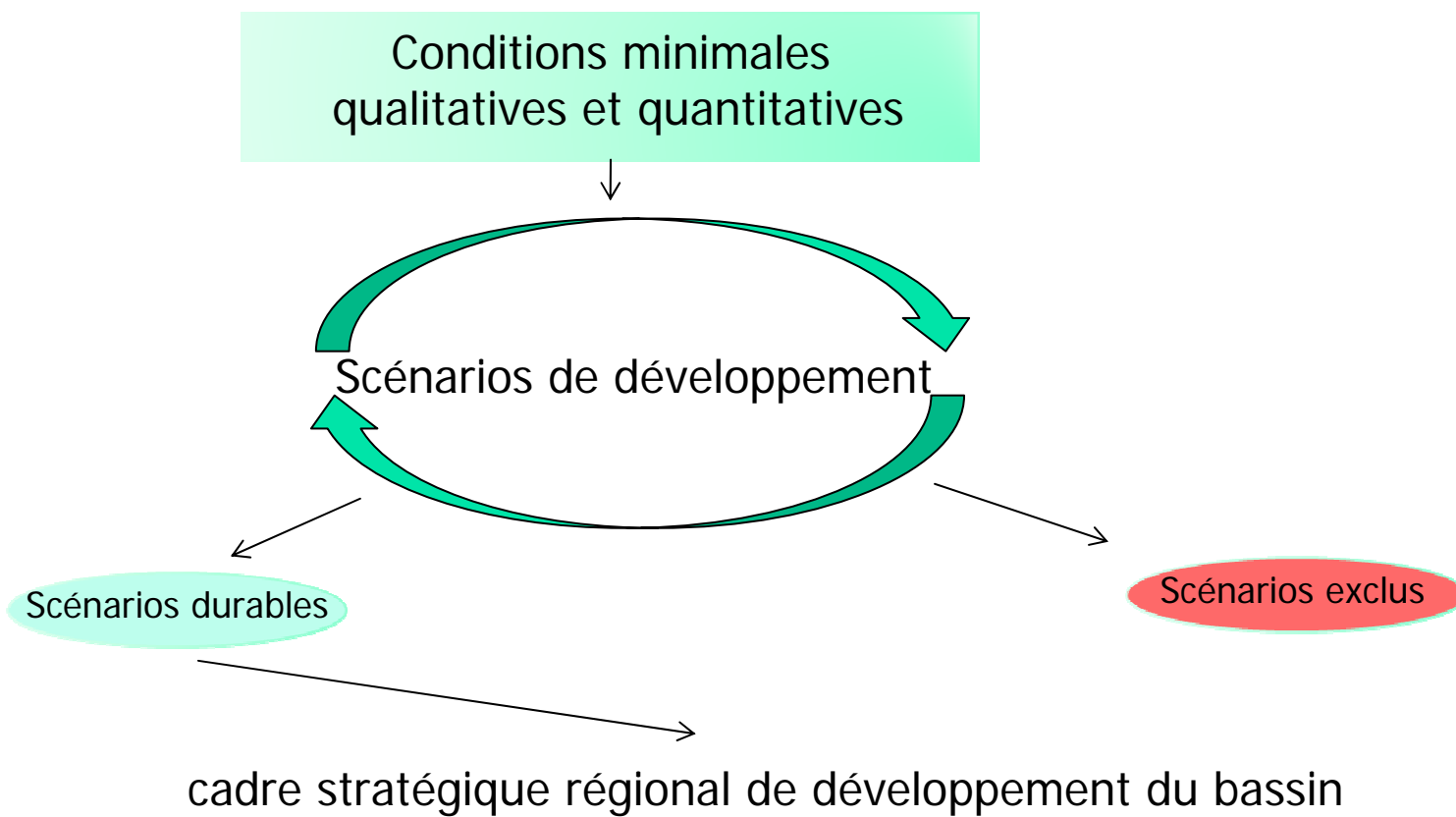


- L'état des lieux permet de rassembler les connaissances détenues par les différents acteurs de l'eau et du développement, en s'appuyant sur le réseau local de l'OMVS
- L'écriture des schémas sectoriels oblige à étudier les programmes de développement au travers du prisme de la gestion de l'eau, avec une vision prospective.



SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE





Les produits attendus



- **Les grandes lignes de la politique d'aménagement et de gestion des eaux : orientations et règles de gestion**
- **un programme d'actions de développement multisectoriel**
- **Un programme d'investissement global et régional par secteur**
- **Une analyse globale des coûts**
- **Une programmation des actions à réaliser**

À l'échelle du bassin, avec des déclinaisons par zones homogènes du bassin

Et après ?



- Un tour de tables des bailleurs de fond pour mettre en œuvre les préconisations du SDAGE
- La mise en place d'un Comité de Bassin
- Un suivi de la mise en œuvre du SDAGE

Et parmi les priorités,

- Des SAGEs par sous bassin
- Des études d'ouvrages multi-usages
- Une amélioration du suivi de la qualité de l'eau





OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL



Merci pour votre attention.





OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

Des premiers enseignements



Le bassin supérieur « château d'eau » du bassin qui connaît des menaces diffuses mais croissantes sur ses ressources naturelles

Le bassin médian, qui subit les pressions liées aux projets d'aménagements hydroélectriques





Plus en aval, la vallée se caractérise par une dépendance totale aux apports en provenance de l'amont, qui ne sont qu'en partie régularisés.

C'est sur ce territoire que les conséquences du déséquilibre hydrologique observé depuis une quarantaine d'années (baisse de l'hydraulicité couplée à une artificialisation du milieu) sont les plus flagrantes : perte de biodiversité, assèchement de zones humides, ...





Le delta est un secteur écologique de toute première importance à l'échelle de l'Afrique. La gestion des aires protégées y est exemplaire. Mais le delta subit aussi les conséquences des aménagements en amont que sont les barrages de Diama et Manantali. Le développement du typha, les difficultés à alimenter les défluent et réseaux, les enjeux liés aux digues de protection, la question du foncier urbain comme agricole sont autant de problématiques qui animent les débats des décideurs locaux.

